

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut se partage sur **3 petites régions agricoles** (PRA) différentes, pour lesquelles on peut dégager des *caractéristiques suivantes* :

Plaine de la Scarpe territoire de poly-élevage

Cambrésis zone de grandes cultures aux paysages ouverts

Hainaut zone de polyculture et élevage présentant une alternance de vallées prairiales et de plateaux labourés.

Cela donne conscience que les enjeux alimentaires – et notamment agricoles - se jouent au-delà des frontières de la collectivité. D'où la nécessité d'être en relation avec d'autres territoires (du Nord, transfrontalier...), de participer aux différents réseaux régionaux ou nationaux (CERDD, PNR, Ami Foncier, France PAT...) et d'envisager un portage d'actions mutualisées.

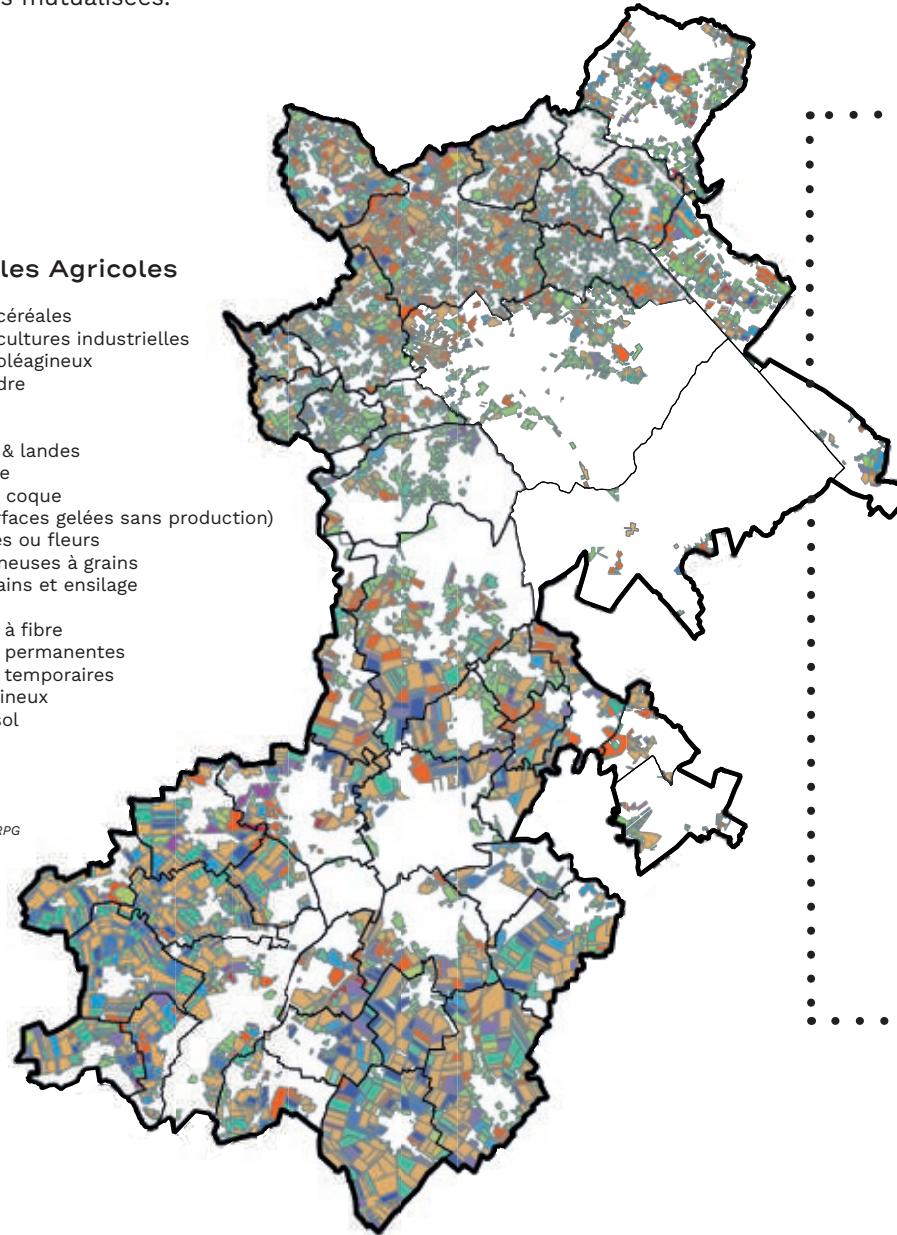


46

Parcelles Agricoles

- Autres céréales
- Autres cultures industrielles
- Autres oléagineux
- Blé tendre
- Colza
- Divers
- Estives & landes
- Fourrage
- Fruits à coque
- Gel (surfaces gelées sans production)
- Légumes ou fleurs
- Légumineuses à grains
- Mais grains et ensilage
- Orge
- Plantes à fibre
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Protéagineux
- Tournesol
- Vergers
- Vignes

Source : IGN RPG



Cette carte présente les espaces agricoles de La Porte du Hainaut, qui couvrent près de la moitié de sa surface.

Au nord du territoire, les terres agricoles sont bien présentes, de manière morcelée dans les communes amandinoises. On retrouve surtout de la polyculture d'élevage en plaines humides.

Les terres agricoles sont aussi présentes dans les communes du sud du territoire, mais de manière plus aplanie (Grandes cultures dans le Denaisis et l'Ostrevent).

Selon CRATer, La Porte du Hainaut est une «*intercommunalité densément peuplée avec une part majoritaire de surface agricole et aucune spécialisation agricole dominante.*»

Profil des exploitations et des exploitants

Entre 2010 et 2020 :

- Une diminution du nombre d'exploitations (-18%)
- Une diminution du nombre d'exploitants agricoles (-17%)

Tandis que sur la même période, la superficie agricole utilisée (SAU) moyenne s'est accrue (+18%).

L'activité agricole est diversifiée (polyculture élevage, maraîchage, grandes cultures) mais majoritairement tournée vers les grandes cultures.

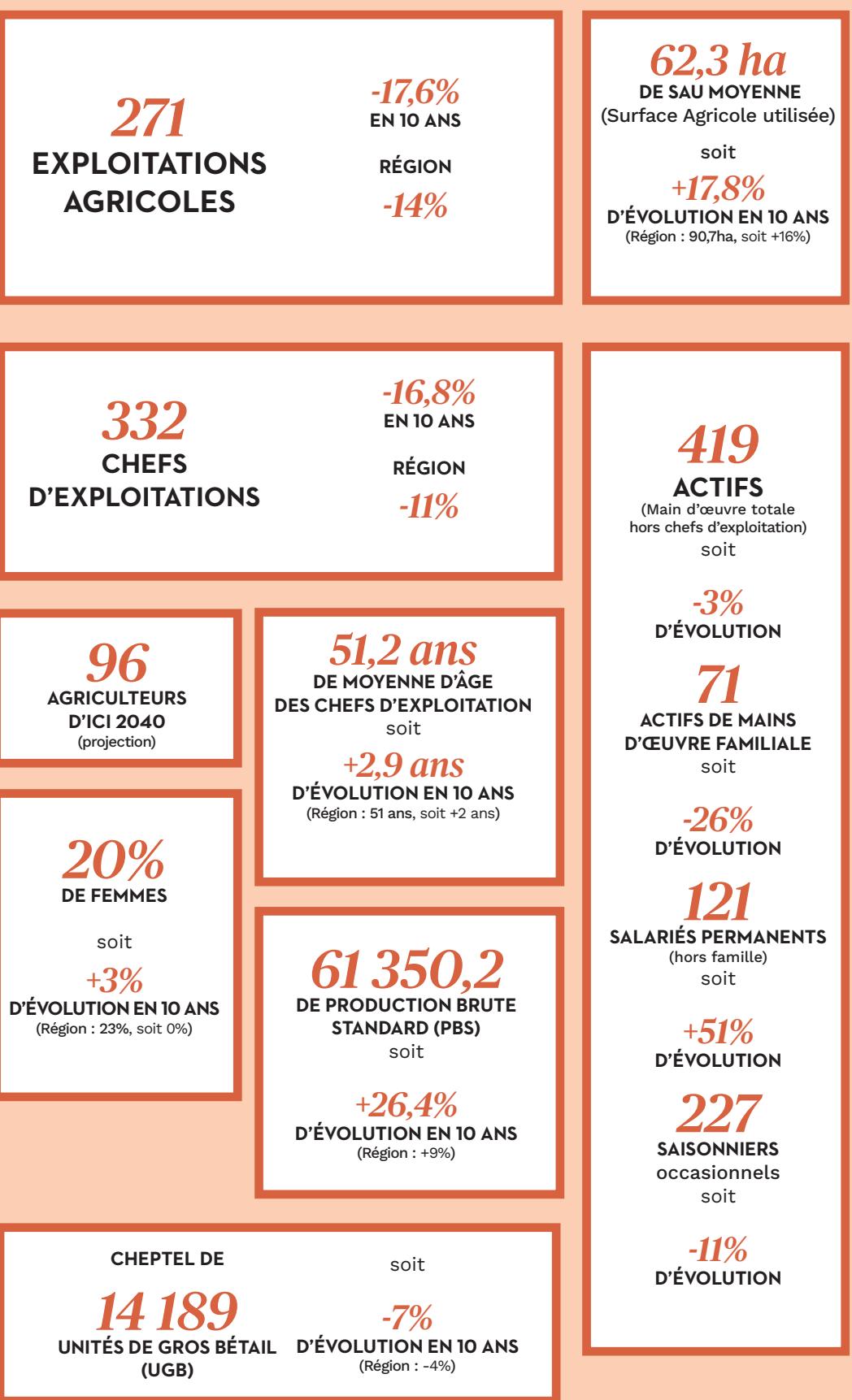
Un enjeu de renouvellement des générations et du devenir des exploitations :

- Moyenne d'âge des agriculteurs : 51,2 ans
- 65 exploitations dont le chef d'exploitation (ou le plus âgé des exploitants) a plus de 60 ans, soit 24% des exploitations.
- Le territoire de la Porte du Hainaut compte 27 installations en agriculture entre 2019 et 2022 pour une estimation de 41 départs entre 2019 et 2022.

Si les tendances actuelles se prolongent, Territoires fertiles a projeté le nombre d'agriculteurs sur le territoire en 2040 à moins de 100, contre 271 aujourd'hui. Les tendances régionales du RA indique que 8% des exploitations dont le chef d'exploitation ou le plus âgé des exploitants a 60 ans, disparaissent au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs exploitations ou disparition des terres au profit d'un usage non agricole.



Sur le territoire de La Porte du Hainaut



Sources : RA 2020 / 2010 CA de la Porte du Hainaut - Territoires fertiles

27

INSTALLATIONS

12 POLYCULTURE-ÉLEVAGE,
5 ÉLEVAGE SPÉCIALISÉ,
9 POLYCULTURE,
2 CULTURES SPÉCIALISÉES

12

BÉNÉFICIAIRES DES AIDES

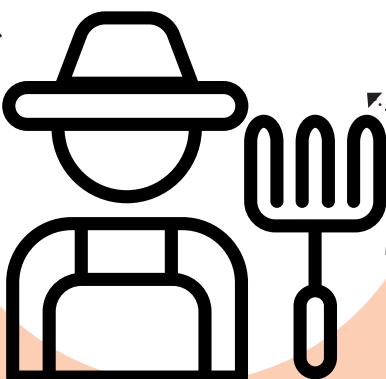
66%

DE TAUX DE
REMPLEMENT

41

DÉPARTS ENTRE
2019 & 2022

CHIFFRE CLÉS DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ENTRE 2019 ET 2023



9

INSTALLATIONS EN MOYENNE ANNUELLE

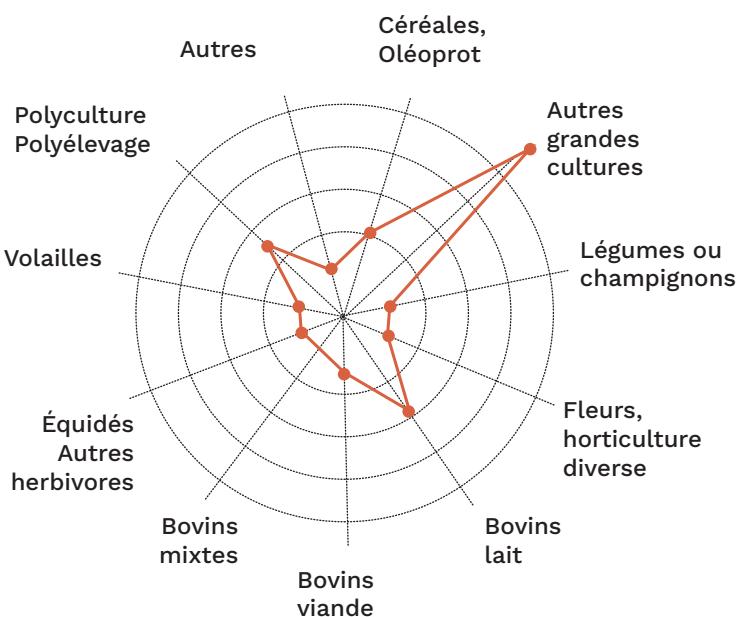
Sources :
Observatoire Hauts-de-France
du renouvellement
des générations agricoles

31 ans

EN MOYENNE AU MOMENT
DE L'INSTALLATION

49

RÉPARTITION EN SAU SELON LES OTEX



La classification autres grandes cultures, comprend des exploitations spécialisées en culture de plantes sarclées (betteraves, pommes de terre), ou en culture de légumes de plein champ ou combinant céréales, plantes oléagineuses et protéagineuses ou avec combinaison de diverses grandes cultures

Sources : Agreste - recensement agricole 2020

Le monde agricole subit et subira dans les prochaines années des changements :

- ▶ En termes de foncier « Des exploitations moins nombreuses et toujours plus grandes » et des enjeux autour de l'artificialisation des sols,
- ▶ En termes de renouvellement : « les tendances d'agrandissement des exploitations, d'érosion de l'emploi agricole, de vieillissement des chefs d'exploitations se poursuivent et questionnent notamment le renouvellement des générations, mais aussi celui des modèles de production agricole et des formes de main d'œuvre associées » « Part d'actifs agricoles permanents plus faible que la moyenne française et en déclin. »

Agriculture biologique

L'agriculture biologique est un mode de production excluant l'utilisation de *substances de synthèse* telles que les *pesticides* et les *engrais de synthèse*, ainsi que les *organismes génétiquement modifiés*. De plus, la **santé des animaux** est axée principalement sur la **prévention**, avec des méthodes et **conditions d'élevage** privilégiant le *bien-être de l'animal* et stimulant les défenses naturelles, et que les antibiotiques ne sont utilisés qu'*en dernier recours*.

Sur le territoire de la Porte du Hainaut, on dénombre **16 fermes labellisées** en agriculture biologique (AB) soit **4% des surfaces agricoles**.

QUELQUES EXTERNALITÉS POSITIVES DE L'AB (agriculture biologique)

- 50
- ▶ L'AB améliore le potentiel de résistance face aux sécheresses avec, en général, une plus grande disponibilité de l'eau pour les plantes, et permet de diminuer le risque d'érosion des sols.
 - ▶ L'AB contribue à la réduction des émissions de GES, de l'ordre de 50 % par unité de surface s'agissant des productions végétales bio, et à une accumulation de carbone organique dans les sols plus importants qu'en agriculture conventionnelle (de +11 % et +35 % selon les études).
 - ▶ La consommation régulière d'aliments biologiques est associée à un risque réduit d'obésité, de diabète de type 2, de cancer du sein postménopause et de lymphome non-hodgkinien.

- ▶ Par son moindre usage d'antibiotiques, l'AB contribue moins au phénomène d'antibiorésistance, qui est un enjeu de santé publique croissant.
- ▶ Les aliments végétaux biologiques (légumes, légumineuses et fruits) présentent une teneur en vitamines et minéraux (fer, magnésium, phosphore et zinc) supérieure à celle de leurs équivalents cultivés de manière conventionnelle, ainsi qu'une teneur plus élevée en acides phénoliques et en composés phénoliques totaux.
- ▶ Les aliments végétaux biologiques contiennent également davantage d'antioxydants. Pour les produits animaux, les différences nutritionnelles observées portent essentiellement sur la qualité des profils en acides gras (plus particulièrement le ratio oméga 3/oméga 6), et montrent une valeur nutritionnelle supérieure des laits et viandes bio, due à une alimentation plus riche en fourrages.

Sur le territoire de La Porte du Hainaut

4%
DE SURFACE BIO
dans la surface agricole de l'EPCI
(Région : 2,7%)
soit

669ha

dont 549 ha de surface bio et 120 ha de surface en conversion
Les cultures fourragères représentent 56% de ces surfaces, les grandes cultures 35% et les fruits et légumes 6%

ÉVOLUTION DE CES SURFACES DE
+80%
CES 5 DERNIÈRES ANNÉES

16
FERMES ENGAGÉES EN BIO
soit 5,9% des fermes de l'EPCI
(Région : 6,1%)

26
ENTREPRISES CERTIFIÉES BIO
pour des activités de préparation, distribution, restauration ou exportation.

ÉVOLUTION DE
+70%
EN 10 ANS

6%
D'AUTRES SIGNES DE QUALITÉ
(label rouge, AOP, IGP...) soit
+400%
EN 10 ANS

CE QUE DISENT LES ACTEURS

Quelles sont vos principales préoccupations ?

- ▶ Prix des engrains (« j'utilise plus de compost pour baisser ma consommation d'engrais »)
- ▶ Prix du gazole
- ▶ Prix des matières nécessaires pour l'exploitation (emballages...)
- ▶ Manque de visibilité
- ▶ Difficulté à trouver de la main d'œuvre
- ▶ Trouver des financements pour faire évoluer les pratiques culturales
- ▶ Urbanisation croissante qui entraîne un manque de pâtures pour les animaux
- ▶ Difficultés à faire du bio (plus assez de différences de prix de vente entre agriculture bio et conventionnelle)
- ▶ Baisse de la demande

CE QUE L'ON RETIENT



- La Porte du Hainaut au cœur de 3 petites régions agricoles
- Une activité diversifiée malgré la prédominance des autres grandes cultures
- SAU en baisse : -3% en 10 ans
- Une population agricole en très forte baisse
- Un agrandissement de la surface moyenne des exploitations
- Un enjeu de renouvellement des générations
- 4% de surfaces agricoles biologiques.

le potentiel nourricier

C'EST QUOI LE POTENTIEL NOURRICIER ?

C'est la part de la population qui pourrait être nourrie par les terres agricoles du territoire. Ce calcul théorique a pour objectif pour susciter des questionnements sur l'alimentation durable d'un territoire. (Voir partie « outils »)

52



Sur le territoire de La Porte du Hainaut

40%

DE POTENTIEL NOURRICIER

« Les terres agricoles du territoire sont insuffisantes pour nourrir toute la population »

RÉGION

127%

43 000 ha

SURFACES AGRICOLES NÉCESSAIRES

pour couvrir la consommation de la population, et part dédiée à l'alimentation des animaux d'élevage

dont

85%

POUR L'ÉLEVAGE

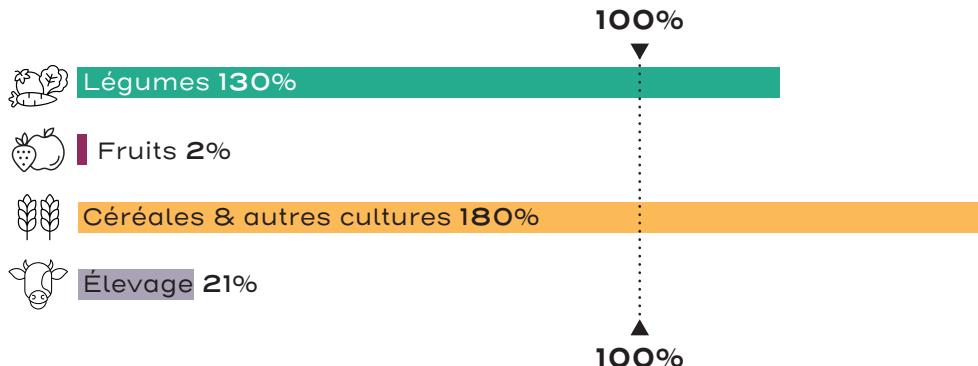
Sources : PARCEL- Territoires Fertiles

Si la région Hauts-de-France est excédentaire en terres agricoles par rapport aux besoins alimentaires des habitants (son « potentiel nourricier » est de 130 %), le territoire de la Porte du Hainaut est par contre **déficitaire** avec un potentiel nourricier s'élevant à seulement 40%.

Le concept de potentiel nourricier est une approche théorique et permet d'engager des réflexions sur le développement de filières locales adaptées aux besoins du territoire. Il est évident que ces réflexions ne doivent pas se limiter aux frontières administratives de La Porte du Hainaut et ne s'appliquent pas à tous les aliments consommés sur le territoire (certains fruits, produits exotiques...). Néanmoins ces données nous montrent l'inadéquation entre notre offre et notre demande, et donc notre dépendance à des marchés extérieurs. Cela pointe la nécessité de s'interroger plus finement sur l'avenir agricole de notre territoire.

Potentiel nourricier des surfaces actuelles de
La Porte du Hainaut

40%



Sources : PARCEL

C'EST QUOI L'AUTO- PRODUCTION ?

L'autoproduction alimentaire consiste à cultiver pour sa propre consommation. Par exemple : potager, verger, poulailler, etc. Lorsqu'elle est bien réalisée, l'autoproduction peut favoriser l'amélioration des pratiques alimentaires. Selon l'Observatoire de l'autoproduction, cette pratique « convoque une large variété de motivation : manger des aliments sain/frais, préserver la biodiversité, se rapprocher de la nature, motivation économique ».

L'observatoire note aussi « une contribution positive de l'autoproduction au bien-être des individus [...] L'autoproduction est aussi une activité qui semble devoir favoriser sociabilité et transmission. » Mais chacun n'est pas égal face à l'autoproduction. En effet, les ménages en appartement ou sans jardin ont par exemple moins de possibilités d'autoproduire. D'autres alternatives néanmoins sont possibles : jardins partagés, collectifs, familiaux... ou autres surfaces urbaines collectives (toits, friches...)

Sur le territoire de La Porte du Hainaut

87%

DE MAISONS
(Région : 71%)

25

JARDINS PARTAGÉS
(collectifs ou familiaux)

24

COMMUNES AYANT
AU MOINS 1 VERGER

Sources : INSEE RP 2021 - Données CAPH (réseau)
Données CAPH Plantons nos vergers 2023-24

Autoproduction

OÙ LES POSSIBILITÉS D'AUTOPRODUIRE SONT LES PLUS FAIBLES SUR LE TERRITOIRE ?

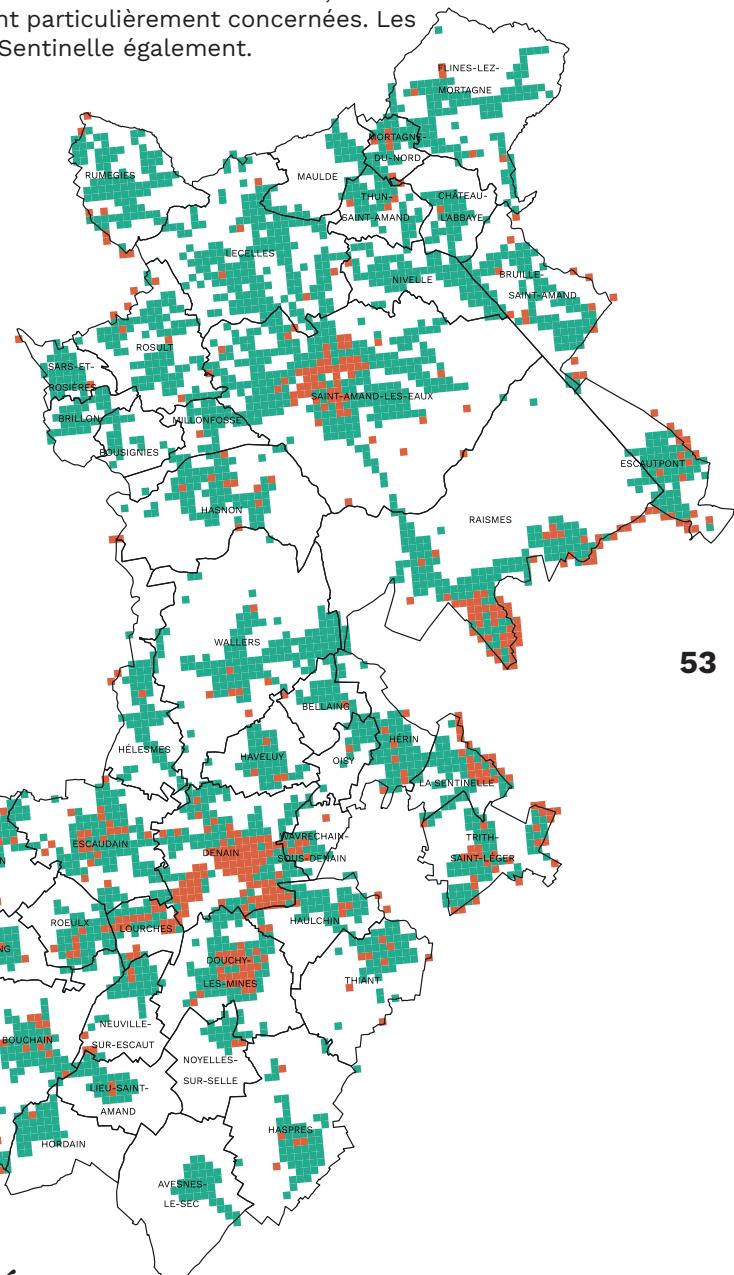
La carte ci-dessous nous montre plusieurs zones en autoproduction insuffisance (carrés marrons). Les communes de Denain, Saint-Amand-les-Eaux et Raismes sont particulièrement concernées. Les communes d'Escautpont et La Sentinelle également.

Potentiel d'autoproduction

- Suffisant
- Insuffisant

Source : IGN - INSEE

ATTENTION
ON ABORDE ICI
LA NOTION
D'AUTOPRODUCTION ET
NON D'AUTOSUFFISANCE



Comment a été calculé le « potentiel d'autoproduction » ?

Réalisée sur la base du carroyage INSEE, chaque carreau s'est vu affecter la surface d'espaces végétalisés de l'habitat (poste de l'occisol2D reprenant essentiellement les jardins / espaces verts des logements). En partant du postulat qu'il faut 100 m² par personne pour avoir une autoproduction suffisante (en légumes de saison) et

en comparant le nombre de personnes potentiellement couvertes au nombre d'habitants du carreau, on arrive à définir si l'autoproduction dans le carreau serait suffisante ou non. Ecrit plus simplement : Si $(\text{Surface d'espaces végétalisés}/100) > \text{nombre d'habitants du carreau}$ alors potentiel d'autoproduction suffisant.

CE QUE L'ON RETIENT



- Un potentiel nourricier théorique insuffisant, mais qui pourrait être optimisé, en coopération avec des territoires voisins
- Un potentiel d'autoproduction inégalement réparti sur le territoire
- Des jardins collectifs, partagés et des vergers communaux en nombre, comme lieux possibles de sensibilisation et (re)mobilisation des habitants sur le sujet de l'alimentation locale et de saison

54





TRANSFORMATION

« En France, sur 3 180 entreprises de la transformation agroalimentaire, 24 d'entre elles sont à l'origine de 44 % du chiffre d'affaires du secteur. »

Selon Territoires Fertiles, cette concentration, parfois extrême, pose deux types de problèmes : une organisation spatiale rigide et très dépendante du transport routier ; une influence économique et politique qui empêche la transformation du système alimentaire. »

55

En moyenne, le degré d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines françaises est de 2% [...] dans le même temps, 97% de l'agriculture locale des 100 premières aires urbaines finit dans des produits alimentaires consommés à l'extérieur du territoire. L'aire urbaine de Valenciennes, dont fait partie La Porte du Hainaut, figure à la 82^{ème} place avec 0.88% .



Industries agroalimentaires

Les Industries Agroalimentaire (IAA) sont des activités industrielles qui transforment des *productions alimentaires* issues de l'agriculture ou de la pêche en *aliments industriels* destinés essentiellement à la **consommation humaine**.

Sur le territoire de La Porte du Hainaut

17
ÉTABLISSEMENTS EN INDUSTRIE
AGROALIMENTAIRE
STRICTO SENSU
(hors artisanat commercial)

68
ÉTABLISSEMENTS ACTIFS EN
“INDUSTRIES ALIMENTAIRES”
(dont artisanat commercial)
(Région : 3 171)

56
596
POSTES SALARIÉS
DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS EN
“INDUSTRIES ALIMENTAIRES”
(dont artisanat commercial)
(Région : 53 744)

Sources : INSEE SIRENE 2024
Traitement CAPH
INSEE Flores fin décembre 2021

Le territoire de La Porte du Hainaut compte 17 entreprises de l'industrie agro-alimentaire stricto sensu (exclusion de l'artisanat commercial : boucherie, charcuteries, boulangeries et pâtisseries artisanales).

- ▶ 8 entreprises en “Fabrication de bière”
- ▶ 2 entreprises en “Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie”
- ▶ 1 entreprise en “Fabrication d'aliments homogénisés et diététiques”
- ▶ 1 en “Fabrication de condiments et assaisonnements”
- ▶ 1 en “Industrie des eaux de table”
- ▶ 1 en “Meunerie”
- ▶ 1 en “Préparation industrielle de produits à base de viande”
- ▶ 1 en “Production de boissons rafraîchissantes”
- ▶ 1 en “Transformation et conservation de la viande de boucherie”

Le Ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt indique dans une publication que « Le secteur agroalimentaire traverse une profonde mutation après avoir connu une période de recul et de difficultés, ces dernières années. Cette situation résulte de plusieurs facteurs concomitants : la pression sur les prix, exercée par la grande distribution, l'augmentation des coûts des matières premières agricoles et une pression fiscale accrue. En conséquence, l'industrie agroalimentaire française enregistre une baisse significative de ses parts de marché, une diminution de sa rentabilité et doit faire face à des mises en cause de la part des consommateurs. Parallèlement, en tant qu'acteur de la transition agroécologique, le secteur doit s'engager à garantir des systèmes alimentaires sains et durables, notamment sur le plan environnemental. »

Transformation à la ferme

La transformation à la ferme fait référence au processus par lequel les agriculteurs transforment leurs matières premières agricoles en produits alimentaires directement sur leur exploitation. Cela peut inclure la transformation du lait en fromage, du blé en farine, des fruits en confitures, ou encore la fabrication de yaourts, de jus de fruits, de pain, etc. En transformant leurs produits sur place, les agriculteurs ajoutent de la valeur à leurs produits, diversifient leurs activités et développent de nouvelles sources de revenus.

Sur le territoire de la Porte du Hainaut, nous observons une émergence des activités de transformation à la ferme :

Sur le territoire de La Porte du Hainaut

17
EXPLOITATIONS AGRICOLES RÉALISANT
UNE ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION À LA FERME
(Dont 5 en transformation de lait / en
transformation ou découpe de viande et 5 en
transformation de fruits et/ou légumes)

6%
D'ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION
(+55% en 10 ans)

Sources : IRGA 2020 - RGA 2020 / 2010